

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUIN 2012

Etaient présents

MM. PLOT. MOREAU. Mme GILBERT. M .ETOURMY. Mme ROINARD. MM. JEUNE.ROUSSELET. CERBELAUD. Mmes COLLOT. FOUQUENET. MM. FROISSARD.GUILLET.LEGUE. Mme LEHAY. MM. de PANAFIEU. PINIAU. PROUST

Absents excusés et représentés :

Mme RICHERT	un pouvoir à M. ROUSSELET
Mme THIBAULT	un pouvoir à Mme COLLOT
M. DINALLE	un pouvoir à M. LEGUE
Mme AUBERT	un pouvoir à M. MOREAU

ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27.04.2012

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX EAU POTABLE, EAUX USEES, EAUX PLUVIALES annulation de la délibération n°27042012-10 du 27.04.2012

Par délibération du 27 avril 2012 le Conseil Municipal a retenu l'offre la mieux disante pour les travaux de raccordement de la zone de la Brazardièvre aux réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Il s'avère que le descriptif technique fourni lors de la consultation était erroné et imprécis.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'annuler la délibération du 27 avril 2012 et autorise le Maire à lancer une nouvelle consultation.

(M. Guillet s'est retiré)

CONSTRUCTION MAISON MEDICALE CHOIX DU CABINET DE MAITRISE D'ŒUVRE

Une consultation a été lancée sur le portail « sarthe-marchespublics.fr » le 17 avril 2012.

5 cabinets d'architectes ont déposé une offre.

Après avoir pris connaissance des différentes offres :

ATELIER 2 A	25 000 € HT
ATELIER BLEU D'ARCHI	23 000 € HT
SOCIETE D'ARCHITECTURE	20 500 € HT
ARCHITOUR	23 350 € HT
AMC ARCHITECTE	19 750 € HT

Selon les critères imposés, le Cabinet Architectes de la Ferté Bernard apparaît comme le mieux disant.

A l'unanimité, le Conseil décide de confier la maîtrise d'œuvre de la maison médicale à construire à la SARL AMC Architectes de la Ferté Bernard.

Le Conseil autorise Le Maire à signer le marché correspondant.

Les crédits sont inscrits au BP 2012.

SIAEP BAZOUGES SUR LE LOIR : Mission de prospective économique

Le Syndicat d'Eau de Bazouges sur le Loir a missionné le cabinet IRH pour une étude de prospective économique sur le prix de l'eau.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que la Commune participe à cette étude, pour un montant de 1/3 après subvention de 50% l'Agence de l'Eau, soit un montant de 3 133.52 € TTC.

Les crédits sont inscrits au budget annexe du service d'EAU.

MISE EN ŒUVRE DE LA PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Maire a longuement exposé les aspects techniques et juridiques relatifs à la Taxe d'aménagement (TA), à la Participation pour raccordement au réseau d'assainissement (PRE) qui va disparaître à compter du 1^{er} juillet 2012 et à la Participation pour assainissement collectif (PAC) qui remplacera la PRE.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas prendre une décision dès à présent, s'accordant une période de réflexion.

(Monsieur GUILLET n'a pas participé à la discussion et au vote)

TARIFS GARDERIE PERI SCOLAIRE au 1^{er} septembre 2012

Afin de répondre aux nouvelles exigences de la Caisse d'Allocations Familiales et de percevoir les subventions correspondantes, la tarification doit prendre en compte le quotient familial avec minimum deux tranches ;

Le quotient familial est calculé par la CAF.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les tarifs suivants, applicables au 1^{er} septembre 2012 :

quotient familial de 490 à 1050	:	1.75 €
quotient familial au-dessus de 1050 :		2 €

AMENAGEMENT CENTRE BOURG : MARCHE Luc DURAND

Prolongation des délais

L'entreprise Luc DURAND, titulaire du marché pour le remplacement des canalisations d'eau potable dans le centre bourg, n'a pas réalisé la totalité des travaux dans le délai prévu.

Le Conseil, par 19 voix « pour » et 2 « abstentions » décide de proroger le délai jusqu'au 15 juin 2012 inclus pour l'achèvement des travaux.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire donne au Conseil lecture de la lettre que lui a remise Claude MOREAU par laquelle celui-ci fait part de sa démission de la vice-présidence de la commission des travaux et de son désir de rester membre de cette commission.

Dates Conseil Municipal :

Vendredi 29 juin à 20 h 15

Vendredi 27 juillet à 20 h 15